

NOTE D'INFORMATION

Enquête Les piétons et la marche : sur quoi les collectivités territoriales peuvent-elles agir ?

L'enquête « *Les piétons et la marche : sur quoi les collectivités territoriales peuvent-elles agir ?* » est menée par le [groupe Mobilités Urbaines Pédestres](#) du Labex Futurs Urbains de l'Université Gustave Eiffel en collaboration avec le Club des Villes et des Territoires Cyclables et Marchables. Elle s'adresse à tous les adhérents du Club.

Cette enquête vise à caractériser les conditions dans lesquelles les collectivités peuvent réaliser un diagnostic, élaborer une stratégie et planifier des interventions en faveur de la marche, à court, moyen terme et long terme. Les exploitations de cette enquête seront présentées dans le cadre d'articles, de communications scientifiques.

Nous sollicitons votre collectivité pour recueillir des données permettant de mettre en relation les infrastructures et équipements utilisés par les piétons, les conditions de la marche, les actions des trois dernières années en faveur de la marche et la stratégie communale ou intercommunale. Le but est d'exploiter vos réponses de manière synthétique pour établir des types de situation et d'action par rapport à la marche.

Une première présentation des résultats sera donnée lors du congrès du CVTCM du 17 au 19 octobre 2023 à Clermont-Ferrand.

QUI VA UTILISER LES DONNÉES D'ENQUÊTE ?

Les données d'enquête seront exploitées par les membres du projet.

- Cécile Collinet, Professeure en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'Université Gustave Eiffel, laboratoire Analyse Comparée des Pouvoirs : cecile.collinet@univ-eiffel.fr
- Jean-Paul Hubert, Directeur de recherche du Développement durable à l'Université Gustave Eiffel, laboratoire Dynamiques économiques et sociales des transports : jean-paul.hubert@univ-eiffel.fr
- Jérôme Monnet, Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Université Gustave Eiffel, laboratoire Ville Mobilité Transport : jerome.monnet@univ-eiffel.fr
- Emmanuelle Petit, Ingénieure de recherche contractuelle du Labex Futurs urbains, laboratoire Ville Mobilité Transport : emmanuelle.petit2@univ-eiffel.fr
- Et d'éventuels stagiaires sous la responsabilité des membres sus-mentionnés

Le Club pourra utiliser les données d'enquête à des fins de valorisation interne et ses adhérents auront accès en primeur aux résultats de l'enquête.

Seuls les porteurs scientifiques du projet, Cécile Collinet, Jean-Paul Hubert, Jérôme Monnet, et Emmanuelle Petit, auront accès aux données à caractère personnel relatives aux répondants dans un espace sécurisé de l'Université Gustave Eiffel.

QUELS SONT LES DROITS DES RÉPONDANTS ?

Pour toute question sur l'étude vous pouvez contacter Emmanuelle Petit, emmanuelle.petit2@univ-eiffel.fr ou Jean-Paul Hubert, jean-paul.hubert@univ-eiffel.fr. Tel : 01 81 66 86 02

Ou le référent du CVTCM : Romain Legros, rlegros@villes-cyclables.org

À tout moment, les répondants peuvent accéder, obtenir copie ou faire rectifier leurs données. Ils peuvent également demander à retirer certaines informations et demander à être retiré de l'étude. Pour cela, la demande est à adresser à Emmanuelle Petit, emmanuelle.petit2@univ-eiffel.fr ou Jean-Paul Hubert, jean-paul.hubert@univ-eiffel.fr ou à l'adresse suivante : Bâtiment Bienvenüe, 14-20 boulevard Newton, Cité Descartes, Champs-sur-Marne, 77447 Marne-la-Vallée cedex 2.

COORDONNÉES DU DPO ET DE LA CNIL :

Ce projet a été déclaré auprès de la **déleguée à la protection des données** de l'Université Gustave Eiffel : protectiondesdonnees-dpo@univ-eiffel.fr

Après avoir contacté Emmanuelle Petit ou Jean-Paul Hubert, si les répondants estiment que les droits relatifs aux données les concernant ne sont pas respectés, il leur est possible d'introduire une réclamation auprès de la **CNIL** (<https://www.cnil.fr>) ou par courrier postal : CNIL, 3 place de Fontenay, TSA 80715 -75354 Paris Cedex 07